

Mémoire en vue des élections européennes de juin 2009



L'approche à grands pas des élections européennes du 7 juin prochain est une occasion propice qui s'offre au monde syndical, et plus particulièrement à la CGSLB, pour lancer une série de revendications aux 'futurs eurodéputés' afin que ces derniers prennent (une fois de plus) conscience du rôle qu'ils ont joué, jouent et peuvent encore jouer dans le renforcement de l'Europe sociale.

UN PARLEMENT EUROPÉEN CONSCIENT DE L'IMPORTANCE DE SON RÔLE ET QUI SOIT UN VÉRITABLE ACTEUR DE JUSTICE SOCIALE

Le Parlement européen est la seule institution européenne à être élue directement par les citoyens européens. En conséquence, le Parlement européen se doit d'être la voix des citoyens européens et des travailleurs en Europe.

- La CGSLB convie les parlementaires européens à user des pouvoirs qui leurs sont confiés et à entreprendre encore plus d'actions pour apporter des solutions aux problèmes qui touchent le quotidien des travailleurs.
- La CGSLB invite les prochains membres du Parlement européen à faire preuve de ténacité et à exercer une influence dans les nombreux dossiers sensibles qui attendent d'être traités. Cela est-il possible ? Oui. C'est le Parlement européen qui a bloqué la directive sur le temps de travail et c'est aussi grâce au Parlement européen que la nouvelle directive sur les Comités d'Entreprises Européens a pu être adoptée.
- Cette nouvelle directive sur les Comités d'Entreprises Européens vise à améliorer les définitions d'information et de consultation des travailleurs : en cette période de crise globalisée, cause des vagues de restructurations actuelles, ce genre d'initiative émanant du Parlement européen est indispensable. La CGSLB espère que le Parlement européen continuera à marquer de son sceau les progrès sociaux au bénéfice des travailleurs.

- La création d'emplois stables et de qualité représente une priorité pour la CGSLB. Nous comptons sur le Parlement européen pour concentrer ses efforts en ce sens, et faire barrage à la tentation de la dérégulation, que certains pourraient proposer comme solution de relance pour sortir de la crise. La protection des travailleurs dans leur emploi et leur statut est le seul vecteur possible de progrès social collectif.

- Dans la réalisation de cet objectif de recherche de l'emploi de qualité, la CGSLB demande que les futurs parlementaires européens concentrent leurs efforts de manière à réviser au plus vite la directive sur le détachement des travailleurs.

- Les jugements récents de la Cour de Justice des Communautés européennes, notamment dans les cas Laval, Viking, Ruffert et Luxembourg, de même que le conflit survenu à la raffinerie pétrolière de Lindsey au Royaume Uni à la fin du mois de janvier 2009 prouvent que la mobilité des travailleurs est un enjeu de taille pour le futur de la construction européenne.
- Le Parlement européen doit réagir rapidement et adopter une **clause de progrès social**.
- Pour la CGSLB, la liberté de circulation ne peut en aucun cas servir de prétexte pour justifier le dumping social.



- En tant qu'organisation syndicale, la CGSLB demande une mise en œuvre concrète de la stratégie de Lisbonne pour une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale. Ce dispositif doit être complété par un volet formation afin que les travailleurs, actuellement en chômage technique, profitent des périodes non travaillées pour améliorer leur niveau de qualification.

UN PARLEMENT EUROPÉEN QUI DÉVELOPPE UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE FORTE, POUVANT PERMETTRE À L'EUROPE DE SORTIR DE LA CRISE AVEC DE NOUVEAUX ATOUTS EN MAIN

L'Union européenne a pour objectif de devenir d'ici 2010 l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde. Cet objectif avait été traduit dans la stratégie de Lisbonne dont seule la croissance économique a constitué l'ingrédient principal pendant des années, et ce malgré le fait que les organisations syndicales en général et la CGSLB en particulier, n'aient jamais cessé d'œuvrer pour plus de durabilité, plus d'emplois et plus de cohésion sociale.

Pour la CGSLB, la nécessité d'une stratégie de politique économique européenne forte s'impose :

- Des choix courageux vont devoir être faits à bref délai. Nous saluons évidemment les modifications apportées au fonctionnement du Fonds d'ajustement à la mondialisation concernant la diminution du seuil du nombre de licenciements ainsi que le co-financement. Néanmoins, nous estimons que les secteurs les plus touchés et qui se trouvent en dessous de ce seuil, comme c'est le cas du secteur automobile, nécessitent aussi un accompagnement structurel afin de regagner, à terme, continuité et compétitivité. Une réforme et une concentration tant sur les technologies vertes que les emplois verts à venir constituent des niches que nous attendons de voir être soutenues par le Parlement européen.
- Une nouvelle régulation et un contrôle ne peuvent être atteints qu'au moyen d'un rapportage efficace. La proposition européenne pour assouplir les normes en matière de comptabilité va totalement à l'encontre de ce principe. Pour la CGSLB, il s'agit non seulement d'une piste très dangereuse, mais le timing est de plus mal choisi. Nous plaçons pour le maintien d'un système performant pouvant contribuer à la transparence des marchés et fournissant de précieuses statistiques.
- A long terme, nous ne devons pas commettre les mêmes erreurs. Les contribuables ne peuvent plus jamais être les victimes de cette politique « tout bénéfice » qui ne se focalise que sur la valeur des actions, des bonus extrêmes et, indirectement, sur la faillite virtuelle des nations. La CGSLB demande que le Parlement européen joue un véritable rôle dans la mise en place de règles fortes capables d'éviter ces dérapages, excès et dévoiements.

La déclaration de Londres suite à la réunion du G20 regroupe les exigences principales de la CGSLB et des organisations syndicales européennes. Nous entendons relayer ici d'importantes demandes adressées au Parlement européen :

- Nous militons pour davantage de contrôle des marchés financiers et de l'affectation des moyens publics.



- Une régulation efficace des marchés financiers au niveau européen s'impose, ainsi que la création d'une agence européenne d'évaluation.
- La discussion relative à la nouvelle régulation doit en premier lieu conduire à une croissance qualitative avec une répartition juste au sein de la société.
- Une déflation doit être évitée à tout prix et la politique doit conduire au maintien du pouvoir d'achat et à la protection des travailleurs. Une modération salariale compétitive entraîne une diminution des salaires et des charges pour tout le monde mais ne rend personne plus compétitif. De plus, ce modèle hypothèque notre système social.
- Pour la CGSLB, c'est une autre piste qui doit être choisie. Investir dans l'économie réelle, dans des technologies et des emplois verts ainsi que dans le développement durable. Nous devons oser choisir un futur de qualité avec des emplois de qualité au niveau européen.

UN PARLEMENT EUROPÉEN PREMIER DÉFENSEUR D'UN HAUT NIVEAU DE PROTECTION SOCIALE

La protection sociale constitue un élément essentiel de la construction européenne. Par ses analyses et ses interventions, le Parlement européen doit continuer à contribuer au développement européen.

Les premiers défis auxquels les acteurs européens devront faire face sont de plusieurs ordres. La CGSLB demande que le Parlement européen se préoccupe de ces questions :

- Des pensions adéquates et des systèmes de pensions viables. Il est également nécessaire de procéder à une modernisation des systèmes de pensions devant répondre aux attentes de la population actuelle.
- Assurer l'accès aux soins de santé ainsi que les soins de longue durée tout en améliorant leur qualité,

leur accessibilité et leur caractère abordable d'un point de vue financier.

- Activation et diversité – davantage de travailleurs issus des groupes à risque.
- Lutte contre la pauvreté infantile (revenus et frais d'habitation des ménages, rendre l'enseignement plus accessible).
- Contribuer à la mise en place d'un cadre juridique clair en matière de services sociaux d'intérêt général.

UN PARLEMENT EUROPÉEN EN FAVEUR D'UN MAINSTREAMING SOCIAL

Les pouvoirs du Parlement européen ont augmenté depuis 1979, date des premières élections européennes. Dans l'exercice de ces pouvoirs étendus, le Parlement participe à l'adoption des textes européens (directives, règlements, etc.) et dispose aussi de moyens d'action propres et de poids (rapports, résolutions, enquêtes...)

- La CGSLB demande que les parlementaires européens de demain abordent chacune des questions qui leur sont présentées sous un prisme social et qu'ils veillent à se questionner afin de savoir si les textes qui leurs sont soumis ne présentent pas de conséquences néfastes pour l'emploi, et tout particulièrement pour la qualité de celui-ci.
- La CGSLB demande à ce que les parlementaires élus lors des prochaines élections européennes développent une politique sociale pour une réalisation concrète des priorités de l'agenda social européen, notamment en ce qui concerne la qualité de l'emploi, l'amélioration du capital humain, le développement de l'emploi des jeunes.
- La CGSLB soutient la proposition de la Confédération européenne des syndicats qui consiste à ajouter un protocole de progrès social au Traité de Lisbonne. Ce protocole social doit avoir pour objectif de faire valoir les relations entre les droits sociaux fondamentaux et les libertés du marché. Il doit être juridiquement contraignant afin qu'il puisse influencer les décisions de la Cour de Justice des Communautés Européennes. Pour la CGSLB, prendre en compte le social est une nécessité pour restaurer la confiance dans l'idée européenne.
- Pour la CGSLB, cette démarche de mainstreaming social devra contribuer encore plus qu'aujourd'hui

à réaliser une réelle égalité de genre ; la concrétisation de cette égalité est fondamentale pour la construction européenne et sera en elle-même un vecteur de progrès social.

- Nous demandons aux futurs parlementaires européens à veiller à ce que la Commission européenne consulte les partenaires sociaux avant de présenter toute proposition au Conseil.
- Ici encore, la CGSLB demande que les futurs eurodéputés appellent à la révision de la directive sur le détachement des travailleurs effectués dans le cadre d'une prestation de services. Le leitmotiv de cette réforme devra être 'un salaire égal et des conditions de travail égales pour un travail identique dans un lieu de travail identique'. Aborder ces dossiers sous un prisme social s'avère être plus que nécessaire.

UN PARLEMENT EUROPÉEN FAVORISANT UNE POLITIQUE VERTE RÉSOLUMENT ANCRÉE DANS LE DURABLE.

Maintenir et créer l'emploi tout en préservant notre environnement est primordial. C'est pourquoi la CGSLB demande aux futurs représentants belges, de se faire le relais dans l'enceinte parlementaire européenne d'une véritable politique de développement durable, intégrant les trois composantes essentielles que sont l'économique, le social et l'environnemental.

- Parce qu'aujourd'hui nous vivons dans un monde de crises diverses – financière, économique, climatique et alimentaire – nous devons, plus qu'hier encore, poursuivre nos efforts en vue d'intégrer les politiques et d'en accroître la cohérence, en particulier sur la scène européenne.
- La CGSLB souhaite que l'action de nos parlementaires se situe dans cette perspective afin de permettre la mise en place d'un mainstreaming vert et durable, valable pour l'ensemble des politiques de l'Union.

Œuvrer à un glissement structurel de paradigme économique en faveur d'une économie responsable, soucieuse de l'environnement et du social, telle est la mission que la CGSLB souhaite voir remplir par nos eurodéputés. Quelques pistes de réflexion dans ce domaine.

Voir la crise et le changement climatique comme des opportunités d'action.

- La crise ne doit pas être un frein mais une opportunité de repenser notre manière de produire et de consommer dans un contexte global qui ne peut plus ignorer l'imminence du danger du changement climatique.
- La réduction des émissions de gaz à effets de serre ne saurait toutefois constituer le seul objectif à atteindre. Il importe de la compléter par des stratégies d'adaptation appropriées afin d'assurer une transition la plus cohérente et la moins coûteuse possible.





Eviter les changements climatiques potentiellement ingérables et promouvoir le travail décent en favorisant les emplois verts en Europe.

- Il importe d'opter pour une définition large du concept d'emplois verts. La dimension sociale et le travail décent sont généralement traités de manière subsidiaire dans les questions environnementales. Pour la CGSLB aucune solution viable et durable ne pourrait être trouvée tant que ne sont pas combattues les inégalités sociales. Il est par conséquent indispensable d'associer à une politique environnementale, une politique sociale de l'emploi. Le Parlement européen devra développer, sur ces questions encore plus que sur d'autres, une vigilance accrue.
- Les politiques de lutte contre le changement climatique concerneront tant la création de nouveaux emplois que le changement de nos systèmes productifs et de nos modes de vie. Les emplois verts représentent donc un potentiel plus grand que du pur environnemental calqué sur de l'économique. Ils concernent également le marché du travail et sa nécessaire adaptation et, avec eux, le maintien de l'emploi existant et des bonnes conditions de travail.

Associer Lisbonne et développement durable dans un New Deal durable.

- La CGSLB voit dans les années 2009-2010 des années charnières pour intégrer et pour faire gagner de la cohérence aux politiques européennes : élections européennes, renouvellement de la Commission, révision de la stratégie de Lisbonne, évaluation de la Stratégie européenne pour le développement durable, présidence belge de l'UE, accord post-Kyoto ... La CGSLB en appelle dès lors au Parlement européen pour aider à repenser de manière globale l'Europe de demain. Développer une société européenne de la connaissance doit aller de pair avec le développement d'une société pauvre en carbone.
- C'est pourquoi la CGSLB plaide en faveur d'une association de la stratégie de Lisbonne et la Stratégie européenne de développement durable dans une stratégie intégrée en 2010 qui permettrait de jeter les bases d'un new deal durable ; apte à lier entre elles des politiques qui ne devraient pas évoluer indépendamment l'une de l'autre. La mise en place d'indicateurs communs aux deux stratégies devrait aider à l'évaluation et au suivi de cette intégration.

UN PARLEMENT EUROPÉEN GARANT D'UNE ÉCONOMIE RÉELLE SAINTE ET DURABLE

La crise actuelle démontre une fois encore que l'économie réelle est soumise à l'économie financière. En tant que syndicat libéral, nous ne pouvons que constater les bourdes et comportements irresponsables commis par les banques, les *hedge funds* et autres acteurs financiers qui ont ébranlé tout notre système économique. L'économie réelle doit non seulement constamment recoller les morceaux mais doit de plus payer les pots cassés ! Travailleurs, familles, pensionnés, allocataires sociaux, entreprises qui veulent investir,... sont toujours les grands perdants de cette crise.

- La CGSLB plaide pour une estimation de l'économie réelle à sa juste valeur et un retour aux fondements d'un système économique au service de l'individu. Si on considère que les flux financiers représentent 1500 milliards de dollars sur une base journalière, dont seulement 2 à 4 % concernent des transactions réelles, nous plaidons également par conséquent pour une application généralisée de la taxe Tobin, au sein de l'Union monétaire européenne.
- La Belgique a déjà voté une loi qui est une variante de la taxe Tobin dans le cadre des objectifs du millénaire en 2001 ; à savoir, la taxe Spahn. Un petit détail toutefois : cette taxe ne sera applicable que lorsque tous les autres Etats de l'Union monétaire européenne l'auront introduite ; ce qui est encore loin d'être le cas à l'heure actuelle. La CGSLB plaide donc également pour un autre système de répartition du produit de cette taxe en vue d'atteindre un consensus au sein de l'Europe. Au lieu d'allouer cette recette à la coopération au développement, on pourrait en réserver une partie pour stimuler l'emploi en période de déséquilibres financiers.
- Techniquement, la loi belge vise une variante à deux niveaux de la dénommée taxe Tobin. En période de calme monétaire, les échanges de devises de plus de 10.000 euros sont imposables d'un petit 0,02 %. En temps de spéculation, et en particulier quand une monnaie est poussée en dehors de sa position normale, un tarif majoré de maximum 80 % est appliqué. Le but étant de décourager de manière radicale davantage de spéculation.
- Le rendement potentiel estimé se situe entre 15 et 50 milliards de dollars et est actuellement attribué à un Fonds européen pour la coopération au développement, la lutte contre l'injustice économique et sociale et le maintien des biens publics internationaux. Le syndicat libéral plaide pour qu'une partie de cette recette soit affectée à des objectifs européens liés à la stimulation de l'emploi en période de déséquilibres financiers et/ou de crises. De cette manière, tant la stabilité et la responsabilité financières que l'emploi sont encouragés.